

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02111

Numéro SIREN : 347 496 788

Nom ou dénomination : GVA AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2019 sous le numéro de dépôt 23106



20190231062018

DATE DEPOT : 09/04/2019

N° DE DEPOT : 23106

N° GESTION : 2015B02111

N° SIREN : 347496788

DENOMINATION : GVA AUDIT

ADRESSE : 105 AVE RAYMOND POINCARE 75116 PARIS

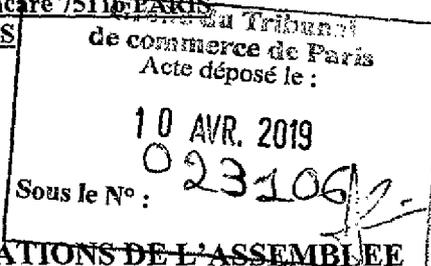
MILLESIME : 2018

## GVA AUDIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 euros

Siège Social : 105, avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS

347 496 788 RCS PARIS



### EXTRAIT PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 FEVRIER 2019

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Président, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 août 2018 qui s'élève à 2 903,09 euros comme suit :

Résultat de l'exercice clos le 31 août 2018	2 903,09 euros
Report à nouveau	13 967,55 euros
<b>Résultat à affecter</b>	<b>16 870,64 euros</b>
Affectation du résultat	
Réserve légale	843,53 euros
Report à nouveau	16 027,11 euros
<b>Total affecté</b>	<b>16 870,64 euros</b>

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis que la société a été transformée en société par actions simplifiée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Authifié conforme*

# ETATS FINANCIERS

**GVA AUDIT**

105 avenue RAYMOND POINCARE  
75116 PARIS CEDEX 16

Siret : 34749678800022

*Certifiés conformes*  




**GVA AUDIT**

Société de Commissaires aux Comptes inscrite  
au tableau de la Compagnie de Paris

105 avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS

Tél. 01 45 00 76 00

[www.gva.fr](http://www.gva.fr)

Certifié ISO 9001 - Version 2008

## Sommaire

<b>1. Comptes annuels</b>	<b>1</b>
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	6
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Notes sur le bilan</i>	8

# ETATS FINANCIERS

Comptes annuels

GVA

## Bilan actif

Frais de recherche et de développement  
 Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires  
 Fonds commercial (1)  
 Autres immobilisations incorporelles  
 Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles  
**Immobilisations corporelles**

Constructions  
 Installations techniques, matériel et outillage industriels  
 Autres immobilisations corporelles  
 Immobilisations corporelles en cours  
 Avances et acomptes

### Immobilisations financières (2)

Participations (mise en équivalence)  
 Autres participations  
 Créances rattachées aux participations  
 Autres titres immobilisés  
 Prêts  
 Autres immobilisations financières

En-cours de production (biens et services)  
 Produits intermédiaires et finis  
 Marchandises  
**Avances et acomptes versés sur commandes**

		131 822	648 997	549 045
Autres créances	172 936		172 936	118 749
Capital souscrit et appelé, non versé				
Disponibilités	1 545		1 545	
	16 011			
		131 822	839 489	681 510
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

## Bilan passif

Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 603	1 868
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	13 968	9 756
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>2 903</b>	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>PROPRES</b>		<b>66 571</b>
Avances conditionnées		
Provisions pour charges		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 332	2 474
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	633 909	488 049
Dettes fiscales et sociales	121 394	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 380	21 682
Produits constatés d'avance (1)		
		<b>614 939</b>

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

770 015

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

## Compte de résultat

Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)	2 496 835	2 496 835	2 362 596
Chiffre d'affaires net			2 362 596

Production immobilisée  
 Subventions d'exploitation  
 Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges

Achats de marchandises			
Variations de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)			2 316 388
Impôts, taxes et versements assimilés		400	1 317
Salaires et traitements			

Dotations aux amortissements et dépréciations :

- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		15 485	33 551
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			

D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)  
 Autres intérêts et produits assimilés (3)  
 Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges  
 Différences positives de change

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  
 Intérêts et charges assimilées (4)  
 Différences négatives de change

## Compte de résultat (suite)

	2017	2018
Sur opérations en capital		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations en capital		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 129	2 474

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

# ETATS FINANCIERS

.

Annexe

GVA

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GVA AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 839 489 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 903 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/08/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (règlement de l'ANC n°2014-03) approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au J.O. le 15 octobre 2014.

Ce règlement a été modifié, notamment, par les règlements suivants :

- Le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 approuvé par arrêté du 4 décembre 2015 relatif notamment à la définition du fonds commercial, l'évaluation des actifs corporels et incorporels postérieurement à leur date d'acquisition, le mali technique de fusion ;
- Le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 approuvé par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Intégration fiscale

La société GVA AUDIT a opté en sa qualité de société filiale pour l'option au régime d'intégration fiscale à compter du 1er septembre 2015 et pour une durée de 5 ans.

Une convention d'intégration fiscale est signée avec la société UHY GVA (société mère).

La société GVA AUDIT calcule et comptabilise l'impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément.

Le profit ou la perte d'intégration fiscale est comptabilisée chez la société mère UHY GVA.

## Notes sur le bilan

**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 969 766 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Prêts  
Autres

**Créances de l'actif circulant :**

Créances Clients et Comptes rattachés		
Autres	172 936	172 936
Charges constatées d'avance	16 011	16 011

Prêts accordés en cours d'exercice  
Prêts récupérés en cours d'exercice

**Produits à recevoir**

CLIENTS FACTURES A ETABLIR

20 495

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	2017	2018	2019
Immobilisations incorporelles	116 337	15 485	131 822
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Stocks			
Créances et Valeurs mobilières			

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Immobilisations financières

Stocks

Créances et Valeurs mobilières

116 337

15 485

131 822

Exploitation

Financières

Exceptionnelles

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 400 titres d'une valeur nominale de 125,00 euros.

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 770 015 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)		
Autres emprunts obligataires (*)		
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :		
- à 1 an au maximum à l'origine		
- à plus de 1 an à l'origine		
Emprunts et dettes financières divers (*)	1 332	1 332
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	633 909	633 909
Dettes fiscales et sociales	121 394	121 394
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		13 380
Produits constatés d'avance		

(\*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(\*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

Les charges à payer sont constituées des sommes dues par l'entreprise à ses fournisseurs et à ses créanciers à la date de clôture.

Etat - autres charges à payer

166 023

289

Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont constituées des sommes payées par l'entreprise à ses fournisseurs et à ses créanciers à la date de clôture, mais qui ne sont pas encore dues à la date de clôture.

CHARGES CONSTAT D AVANCE

**GREFFE T. de C.**

**GVA AUDIT**  
**S.A.S. au capital de 50 000 euros**

**Siège social :**  
**105 avenue Raymond Poincaré**  
**75116 PARIS**

**R.C.S. : PARIS 310 132 832**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 août 2018**

CLÉON  
MARTIN  
BROICHOT  ASSOCIÉS

commissaires aux comptes - auditeurs et conseils - experts-comptables

MEMBRE INDÉPENDANT 

7, rue Marguerite Yourcenar - BP 67916 - 21079 DIJON Cedex - Tél. : 03 80 53 18 53 - Fax : 03 80 53 17 77  
Internet : [www.cleon-martin-broichot.com](http://www.cleon-martin-broichot.com) E-mail : [cmb@eccmb.com](mailto:cmb@eccmb.com)

*Commissaires aux comptes associés inscrits :* **Pierre Cléon** Maîtrise Droit Privé - D.E.S.S. de Droit Fiscal - **Jean-Yves Martin** Maîtrise Sciences Économiques et de Gestion - **Louis Martin** Master II en Droit Fiscal - Master II en Contrôle Comptabilité et Audit - **Nicolas Saillard** Master II en Contrôle Comptabilité et Audit - **Thomas Paulin** Institut d'Études Politiques - D.E.S.S. Finance d'Entreprises.

SARL au capital de 450 000 euros - Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la Compagnie Régionale de Dijon - R.C.S. DIJON B 343 723 342



**GVA AUDIT**

S.A.S. au capital de 50 000 euros

Siège social :

105 avenue Raymond Poincaré  
75116 PARIS

R.C.S. : PARIS 310 132 832

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2018

A l'associé unique,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS GVA AUDIT**, relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- l'évaluation des créances clients et des autres créances,
- l'évaluation des principales dettes d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement, prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6.1 dudit Code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

.../...

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

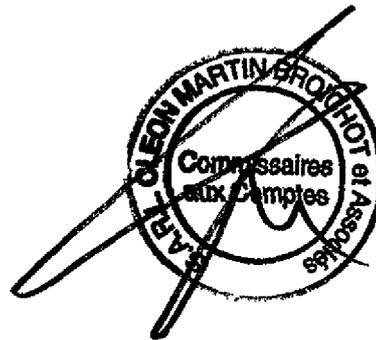
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- \* il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- \* il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- \* il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

.../ ...

- \* il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- \* il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à DIJON, le 8 février 2019



Le commissaire aux comptes  
CLEON MARTIN BROICHOT et Associés  
**L. MARTIN**

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net	Net
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Autres créances	780 819			549 045
Capital souscrit et appelé, non versé	172 936		172 936	118 749
Disponibilités	1 545		1 545	
	16 011		16 011	12 782
		131 822		681 510
Primes de remboursement des obligations				

(2) Dont à moins d'un an (brut)

## Bilan passif

	31/08/2018	31/08/2017
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Réserve légale	2 603	1 868
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	13 968	9 756
	<b>2 903</b>	
Subventions d'investissement		
		<b>66 571</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 332	2 474
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	633 909	488 049
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 380	21 682
Produits constatés d'avance (1)		
	<b>770 015</b>	
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	770 015	614 939
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

# Compte de résultat

	France	Exportations	31/08/2018	31/08/2017
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 496 835		2 496 835	2 362 596
Chiffre d'affaires net			2 496 835	2 362 596
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
			3 993	1
<b>Total produits d'exploitation (1)</b>			<b>2 500 828</b>	<b>2 362 597</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
			2 480 852	2 316 388
Impôts, taxes et versements assimilés				1 317
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
			15 485	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				3 920
<b>De participation (3)</b>				
<b>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)</b>				
<b>Autres intérêts et produits assimilés (3)</b>				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				

## Compte de résultat (suite)

P	31/08/2018	31/08/2017
Sur opérations en capital		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 129	2 474
Total des produits (I+III+V+VII)	2 500 828	2 362 597
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 497 925	2 357 650

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

## Règles et méthodes comptables



Désignation de la société : SAS GVA AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 839 489 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 903 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/08/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (règlement de l'ANC n°2014-03) approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au J.O. le 15 octobre 2014.

Ce règlement a été modifié, notamment, par les règlements suivants :

- Le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 approuvé par arrêté du 4 décembre 2015 relatif notamment à la définition du fonds commercial, l'évaluation des actifs corporels et incorporels postérieurement à leur date d'acquisition, le mali technique de fusion ;
- Le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 approuvé par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Intégration fiscale

La société GVA AUDIT a opté en sa qualité de société filiale pour l'option au régime d'intégration fiscale à compter du 1er septembre 2015 et pour une durée de 5 ans.

Une convention d'intégration fiscale est signée avec la société UHY GVA (société mère).

La société GVA AUDIT calcule et comptabilise l'impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément.

Le profit ou la perte d'intégration fiscale est comptabilisée chez la société mère UHY GVA.

## Notes sur le bilan

Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 969 766 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Prêts			
Autres			
Autres	172 936	172 936	
Charges constatées d'avance	16 011	16 011	

Prêts accordés en cours d'exercice  
Prêts récupérés en cours d'exercice

## Produits à recevoir

CLIENTS FACTURES A ETABLIR

20 495

## Notes sur le bilan

**Dépréciation des actifs**

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	116 337	15 485		131 822
		15 485		
Financières				
Exceptionnelles				

## Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 400 titres d'une valeur nominale de 125,00 euros.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 770 015 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	1 332	1 332		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	633 909	633 909		
Dettes fiscales et sociales	121 394	121 394		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	13 380	13 380		
Produits constatés d'avance				

(\*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(\*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	166 023
Etat - autres charges à payer	289

### Comptes de régularisation

---

### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières
CHARGES CONSTAT D AVANCE	16 010	